



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent; je suis en Vedette; tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

L'an deuxième de la République Française.

Du Lundi 16 Septembre 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Maestricht, le 28 août. — Le comte d'Artois, dans un premier moment d'enthousiasme et de reconnaissance pour les bienfaits Russes et Anglais qui lui ont été adressés et à Monsieur, est parti le 18 pour se rendre auprès du duc d'York; mais de nouveaux avis l'ont fait retourner à Hamm le lendemain, il paroît qu'on s'est borné à envoyer un message à Londres. L'objet principal de sa mission ne peut-être pénétré; ce qu'il y a de vrai, c'est que les Anglais tirent tout le parti possible des émigrés. Un certain M. Pignerol, officier français, travaille en ce moment à de nouveaux rassemblemens, dans l'espoir de pouvoir se joindre à Gaston. Le cabinet Saint-James a promis de fournir.

FRANCE.

De Dunkerque, le 9 Septembre — Lettre du citoyen Marlière, au citoyen Couvreur et compagnie.

« Victoire! mon cher cousin, victoire! La déroute est complète dans l'armée des alliés; ils ont plié bagage cette nuit, ou plutôt ils ont pris la fuite, emportant avec eux le plus qu'ils ont pu. Vous pouvez dire, l'ayant vu par moi-même, qu'ils ont mis le feu avant de partir à

leurs magasins de fourrages. Ils ont brûlé grande partie des affûts de leurs canons; ils ont laissé à la frenonque 14 pièces de canon de 27, et 13 de 17, environ 10 mille boulets; avoine en grande quantité; une infinité de belles planches neuves, destinées à faire des chemins dans les Dunes, pour charrier leurs canons. Ils ont également abandonné à Chivelt, 23 pièces de canon, aucunes enclouées; avoines, forges, chevaux d'artillerie, bateaux pour jeter des ponts sur l'eau; 60 milliers de fine poudre anglaise, en jolis barils, venant d'Angleterre, que j'ai vu il y a une heure, mettre dans nos magasins; ou leur a pris aussi 120 bœufs environ. Ces prises sont certaines, je les ai vues.

La colonne partie de Bergues, a pris 600 hommes de cavalerie anglaise; 500 hommes d'infanterie, 150 voitures d'effets, 9 canons et beaucoup de chevaux. Voici les prises faites par la colonne d'Houchard.

A Poperingue 7 pièces de canon; à Rousbreucq 3; à Honschot, chose certaine, 9600 Hanovriens avec leur état-major faits prisonniers. Cette petite ville a été enlevée de vive force; nous y avons eu beaucoup de blessés. Toutes les nouvelles ci-dessus sont positives. Voici celles qu'on débite.

Une colonne de l'armée d'Houchard est à Bruges, et l'autre à Nieupoort. Nous avons ici 20 mille hommes qui sont partis à deux heures pour aller à la poursuite de l'ennemi. L'artillerie volante est partie à dix heures ce matin, ayant le régiment de cuirassiers avec elle; déjà elle a rejoint l'arrière garde ennemie, qu'elle a mis en déroute. On débite et je regarde comme certain, que le duc d'York, avec son état-major, s'est embarqué ce matin sur une frégate qui étoit devant Nieupoort, et cette frégate est convoyée par un navire de 74 canons, qui étoit depuis 4 jours devant notre port. Le capitaine Scoferi, qui est de garde sur la tour, a reconnu la frégate devant Nieupoort et le vaisseau de ligne ci dessus. »

P. S. On annonce que l'armée est aux prises près de Furnes, et que les coalisés ont mis généralement bas les armes. Le butin que l'on ramène est immense : oui, immense, on peut le dire. Leurs bateaux pour jeter des ponts sont pris avec le trésor; il arrive à l'instant avec 400 chevaux d'artillerie et 800 pièces de toile grises, et leurs magasins de fusils, en un mot tout est pris ainsi que l'armée.

Plusieurs lettres de Dunkerque, en date du 9 et du 10, confirment toutes ces nouvelles; elles ajoutent que déjà l'on a trouvé entre Dunkerque et Zuidcoten, 79 pièces de canon, et 150,000 boulets de gros calibre; une quantité immense d'effets et de munitions; il faudra plus de 300 chariots pour les transporter dans les magasins. Nous sommes maîtres de Bruges, de Nieupoort et des échuses, par le moyen desquelles on peut inonder toute la Flandre maritime. A Furnes, les ennemis ont mis bas les armes devant les soldats républicains, nous avons fait plusieurs milliers de prisonniers. On croit que les 20 mille hommes partis de Dunkerque, et qui ont pris leur route le long de la mer, sont actuellement à Ostende. Une colonne d'environ 35 mille hommes, est partie en même temps de Lille sur Gand; ainsi pas un seul de tout ce qu'il y a d'ennemis en Flandre, ne sauroit échapper à nos braves sans-culottes.

Des lignes de la Lauter, le 4 Septembre.

« Les Prussiens font le blocus de Landau; Wurmser le commande. Il paroît que le prin-

cipal but de l'ennemi est de faire une tronçonne par Bitche, de nous couper les Vosges, et de se porter par la forêt de Haguenau jusqu'à Saverne. Telle fut la marche du prince Charles, en 1741. Ce plan pourroit devenir dangereux, et ne nous laisseroit de position militaire, pour couvrir l'intérieur, qu'aux revers extrêmes des Vosges, en arrière de Vesoul; mais nous avons de quoi en empêcher l'exécution; et si les satellites des tyrans osoient s'avancer encore une fois dans notre territoire, ils n'en sortiroient pas si aisément que la première fois; mais pour cela il nous faut de bons généraux.

« On avoit le projet d'incendier la forêt de Bienwald; on avoit abattu de distance en distance quelques arbres, pour alimenter la flamme. Le 2, on se transporta dans la forêt pour exécuter ce projet; un grand nombre de paysans et cinq à six cents soldats munis de torches souffrées et goudronnées, se disposoient à y mettre le feu. Mais faute de cet ensemble de combinaisons, faute de ce calcul qu'on ne trouve dans aucune de nos opérations, celle-ci a manqué. On ne fut plus d'accord sur le point qu'il falloit attaquer. Une chaîne d'abattis borde la lisière du bois, empêche l'ennemi de déboucher dans la plaine qu'arrose la Lauter, et que bordent nos lignes. Eh bien! on voudroit livrer ce rempart à la fureur des flammes qui, disoit-on, ne manqueroient pas de se communiquer à la forêt. C'étoit le moyen d'épargner ce travail à l'ennemi qui, pour effectuer l'attaque des lignes, doit d'abord se débarrasser de ces abattis, et s'exposer, pour y réussir, à tout le feu de notre artillerie. Après beaucoup de discussions, on finit par ne rien exécuter; ce plan qui pouvoit être très-avantageux, coûte à la république six à sept mille francs, pour les combustibles seuls qui sont perdus et dispersés, je ne sais où. Voilà nos faiseurs de projets! ... »

Paris. — Sur la demande de la section du Luxembourg, le conseil général de la commune a arrêté hier que toutes les femmes porteroient des cocardes nationales, et que le commandant général feroit refuser l'entrée des jardins publics aux femmes qui n'en seroient pas décorées.

§ Bailli, premier maire de Paris, a été amené de Melun à Paris dans la nuit du samedi au dimanche, et a été sur-le-champ conduit au

comité de sûreté générale ; avec lui ont été conduits 4 malheureux qui ont coupé un arbre de la liberté.

§ Richard, concierge des prisons de la conciergerie a été renfermé aux Madelonettes avec son fils, et sa femme a été conduite à Sainte-Pélagie.

§ Un nommé Lebois, ouvrier imprimeur, faisoit crier dans les rues *le grand complot de Marie-Antoinette* : c'étoit son projet d'évasion. Il a été arrêté.

§ Le ci-devant comte d'Harville, général de l'armée du Nord, a été conduit à l'abbaye par ordre du comité de surveillance de la fontaine de Grenelle.

§ La défaite glorieuse des Anglais, et leur expulsion totale du territoire de la France en moins de 8 jours, fait présumer que la première réquisition ne partira pas ; cependant on rassemble toujours les jeunes gens, on les caserne, on les tient en haleine, prêts à partir, et ils seront singulièrement utiles si le projet proposé par Hébert a lieu. Il veut que 100 mille hommes aillent débarquer sur la Tamise, qu'on y fasse voguer le pavillon tricolore et offrir amitié et fraternité aux braves sans-culottes de Londres ; et pour qu'aucun des cent mille hommes ne soit tenté de revenir en France, il propose de brûler les navires qui les auront exportés, et qu'on leur laisse la faculté de s'y enrichir comme ils aviseront, et de se venger de toutes les perfidies de ces voisins pervers.

§ *Extrait d'une lettre de M. de Chaffoit, datée de Spa, à Sir Ancelay, à Londres.*

Mes enfans sont entre Namur et Charleroy, et se portent bien ; je ne sais pas encore si Hector les a rejoint ; je lui ai mandé à Ath qu'il n'avoit rien de mieux à faire. J'espère qu'il aura eu égard à mes représentations ; Je serois au désespoir qu'il se conduisit comme le trop grand nombre d'émigrés qui inondent toutes les villes de ces pays-ci, et ne songent pas qu'ils ont un *roi* à venger, et une *patrie* à sauver.

§ Le tribunal révolutionnaire a condamné à la peine de mort, Claude François Berger, âgé de 65 ans, propriétaire et cultivateur, originaire de la Charité-sur-Loire, demeurant à Charaton,

canton de Poissy, département de la Nièvre. La déclaration unanime du juré, l'a déclaré atteint et convaincu d'avoir, par ses écrits incendiaires, provoqué la dissolution de la république, l'avilissement de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté en France. Ce condamné, qu'on assure être un ci-devant jésuite, a été exécuté le même jour.

§ Jean Pierre Thomas, âgé de 70 ans, prêtre, ci-devant membre de l'assemblée constituante, ex-curé de Mormans, département de Seine et Marne, convaincu d'avoir désobéi à la loi du 26 août 1792, portant la peine d'exportation contre les prêtres insermentés de n'avoir pas fait sa déclaration et de s'être tenu caché ; d'avoir provoqué la désobéissance aux loix, en engageant ses confrères à ne pas prêter le serment ; d'avoir fait des efforts pour empêcher certains citoyens de porter les armes contre les ennemis de la république ; d'avoir entretenu une correspondance criminelle et contre-révolutionnaire, avec des particuliers mal intentionnés pour la chose publique, a été condamné à la peine de la déportation.

§ Le conseil de la commune a pris l'arrêté suivant :

« Il sera établi dans chaque section un ou plusieurs fours, auxquels les garçons boulangers seront spécialement attachés. Il sera nommé une commission pour faire le recensement de tous les fours vacans à Scipion ou aux Chartreux. Sans avoir égard à ces nouvelles mesures, les boulangers seront tenus, sous leur responsabilité, et sous peine d'une amende de mille écus, de tenir leur boutique garnie comme à l'ordinaire. Les garçons qui travailleront dans les nouveaux fours, feront porter aux marchés le pain qu'ils auront fait cuire ».

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E

(Présidence du citoyen Billaud-Varennes.)

Addition à la séance d'hier.

Lecointre propose de mettre en réquisition, pour rester à leur poste, tous les agriculteurs, n'importe de quel âge, qui font valoir assez de terrain, pour faire valoir une charrue ; il se fonde sur ce que des 900,000 hommes qui défendent la patrie, les deux tiers ont été en-

levés à l'agriculture, et que celle-ci manque de bras.

Un membre voit dans ce projet un germe d'aristocratie, un privilège en faveur des riches. Renvoyé à la commission, pour un nouvel examen.

On accorde à tout homme âgé de plus de 40 ans la faculté d'entrer dans l'armée révolutionnaire.

Une députation de la société des Jacobins demande qu'on rapporte le décret qui suspend la cessation des payemens dits à l'Angleterre, et que toute relation commerciale cesse enfin entre la France et cette nouvelle Carthage, et que l'usage des marchandises fabriquées en Angleterre soit absolument défendu parmi nous. Renvoyé au comité des finances pour en faire son rapport.

Séance du Dimanche 15 Septembre.

Les autrichiens qui avoient passé le Rhin à Rheinfelden, viennent de le repasser en grande partie, probablement pour porter des secours à l'armée autrichienne, près Landau, affaiblie considérablement par la journée du 27 août: les Suisses instruits par la tentative des ennemis pour violer leur territoire, arment fortement pour s'y opposer; l'on porte à sept mille hommes le contingent qui doit veiller à faire respecter leur neutralité.

La convention nationale déclare valable la nomination qui a été faite le 23 octobre des députés des colonies, de la Guadeloupe, et de la Martinique; en conséquence elle les admet au nombre de trois pour la Martinique, et de 4 pour la Guadeloupe, à remplir dans son sein les fonctions de députés de ces colonies.

La convention rapporte le décret d'hier portant que les jeunes gens qui avoient trois mois d'exercice comme employés dans les différentes parties d'administration, bureaux et commissions étoient exempts de la réquisition depuis 18 ans jusqu'à 25.

On décrète que tous les jeunes citoyens mis en réquisition depuis l'âge de 18 jusqu'à 25 ans,

quelque soit l'emploi qu'ils occupent, soit dans les bureaux des ministres, soit dans les administrations des vivres, charrois, ou autres établissemens pour le service des armées, seront tenus de se rendre au lieu qui leur sera indiqué par la loi du 23 août dernier; que leurs places seront provisoirement remplies par des pères de familles, auxquels elles seront exclusivement confiées, sauf après la guerre à rétablir les jeunes citoyens au poste que leurs services auront pu leur mériter. Le décret du 23 août dernier sera exécuté en ce qui n'y est pas dérogé par le présent décret.

Barrère présente le tableau de la situation de la république. Le midi va bien, les Toulonnais vont être subjugués, la Vendée va mieux, Poitiers a destitué ses fonctionnaires publics, qui sont remplacés par des patriotes. La perte de Chantonnay est exagérée. Nous avons reçu un échec près Cambrai, l'on annonce la prise du Quesnoy; mais nous avons battu à Pont-à-Marque, à Menin, à Werwich. La trahison de Spire qui vouloit livrer Strasbourg, est déjouée.

Les dépêches n'annoncent que de bonnes nouvelles. Dans la nuit du 8 au neuf Lyon a été battu par 500 boulets et mille boulets rouges, des quartiers entiers sont évacués, les maisons démeublées; ils ont voulu faire une sortie sur le Bourbonnais, ils ont été battus. Sous huit jours, cent mille hommes vont cerner la ville; la colonne qui a passé à Roanne s'est emparé de Montbrison.

Courbotte écrit de Saumur du 10, que le tocsin sonne par-tout, et qu'on va se porter de toutes parts sur les rebelles. Le ci-devant marquis de Maillé a été arrêté avec sa femme et ses enfans dans son château, ils avoient chacun un chapelier dans leurs poches, ce qui ne les a pas sauvés.

Une lettre d'Arras annonce qu'il y a eu le 12 une affaire à Avesne qui n'a pas été heureuse, Houchard va la réparer. Le général Beru s'est emparé de Menin le 17. On se porte sur Courtrai. Le prince Adolphe, fils du roi d'Angleterre a été blessé.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N^o 3 le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 34 livres pour l'année, 18 liv. pour six mois 9 livres pour trois mois, et pour deux mois en envoyant 6 liv.